

**Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR**

**QUESTION ORALE
Christophe GIRARD**

**Contestation des habitants du Centre concernant
le projet de résidence sociale rue Antoine Billon**

Madame le Maire vous avez reçu un courrier du Collectif Antoine Billon signé de son Président M. LTAIEF concernant le projet de construction d'une seconde résidence sociale dans la rue Antoine Billon. Dans ce courrier ce collectif rassemblant un ensemble d'habitants du centre vous a interpellé sur plusieurs points. Ayant nous même été mis en copie comme tous les élus ici présent, nous souhaitons vous entendre pour connaître vos réponses.

Tout d'abord le Collectif proteste sur le manque de concertation. Déjà, lors du Conseil Municipal du 7 novembre dernier nous nous étions fait l'écho de la plainte de plusieurs habitants en ce sens. Nous vous rappelions que l'installation de ce type de structure n'est jamais anodine et qu'une intégration réussie nécessite un travail de fond. Je vous avais alors signifié que votre attitude ne pouvait que crispier la situation et que la réaction des habitants serait à la hauteur de votre incompétence et surtout de votre mépris des vénissiens.

Avec raison, le Collectif proteste en suite sur le fait qu'il existe déjà une autre résidence de ce type dans la même rue. Nous vous interrogeons nous aussi sur le pourquoi de cette volonté de concentrer ce type d'établissement alors qu'il semble évident qu'il est préférable de jouer la carte de la répartition pour favoriser la mixité sociale ?

En suite, le collectif vous repose sous un nouvel angle la question déjà soulevée plusieurs fois dans ce conseil municipal concernant la scolarisation des enfants de ce quartier après votre destruction de l'école Romain Roland ? Une inconséquence de votre part dont on va a priori payer longtemps les effets, même si la cession de l'îlot Romain Rolland vous aura permis momentanément un renflouage des comptes municipaux. Le rapport n°5 vu ce soir sur le périmètre scolaire pour les groupes du Centre et Gabriel Péri ressemble plus à un rafistolage temporaire et quelque peut désespéré, qu'à une solution pérenne.

Pour finir, ce projet apparaît par bien des aspect comme très mal engagé et insuffisamment travaillé sur le fond pour aboutir. Que répondez-vous à la demande que vous fait le collectif de renoncer à ce projet et de mettre (j'ajouterai : enfin) en œuvre une réelle concertation sur l'utilisation de ces terrains ?